

LÉGATION DE FRANCE  
EN HONGRIE

DIRECTION POLITIQUE  
ET COMMERCIALE

S. Z. 1532

Budapest, le 1er Juillet 1944

78

DIRECTION DES AFFAIRES  
POLITIQUES & COMMERCIALES

=====

EUROPE

N° 19

*Communiqué  
Unions  
avec pièce  
reçu  
1.7.44*

AFFAIRES ETRANGERES  
13 JUIL 1944  
DIRECTION POLITIQUE  
ET COMMERCIALE

( Copies : ANKARA  
BUCAREST  
SOFIA )

M. DE CHARMASSE, CHARGE D'AFFAIRES DE FRANCE EN HONGRIE  
A SON EXCELLENCE MONSIEUR PIERRE LAVAL  
CHEF DU GOUVERNEMENT  
MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES.

*ff u*

Le Gouvernement Hongrois  
et les Juifs.

J'ai l'honneur de faire parvenir ci-joint à  
Votre Excellence, un résumé des informations publiées  
dans la presse hongroise sur les mesures prises en Hon-  
grie, depuis le 19 Mars à l'égard des Juifs.

Il n'a été fait état, dans cette note, que d  
mesures prises officiellement par le Gouvernement, et  
compte-rendus donnés par la presse, avec l'autorisation  
de la censure. On peut affirmer que la situation des  
Juifs hongrois est encore beaucoup plus tragique qu'il  
n'apparaît à la lecture de ces informations.

Tout d'abord, il convient de noter que les  
ghettos de province ont été créés dans des conditions  
d'inconfort et de manque d'hygiène qui défient toute im-  
agination.

Enlevés de chez eux sans pouvoir emporter le  
moindre bagage, hommes, femmes, enfants, vieillards, ont  
été parqués par milliers dans d'étroits espaces, généra-  
lement d'anciennes briqueteries, où ils n'ont pas d'autre  
abri que les hangars servant au séchage des briques. Le  
tassement est tel que beaucoup ne peuvent même s'abriter  
sous ces hangars.

Ailleurs, un témoin oculaire m'a dit avoir vu un ghetto organisé dans une portion de forêt, entourée de barbelés ; les Juifs entassés dans ce "parc zoologique" (c'est l'expression de mon interlocuteur ) y sont sans abris et sans soins.

Pour tous, c'est depuis plusieurs semaines la chaleur du jour, le froid des nuits, la boue, la vermine, les ordures de toute sorte, le manque de nourriture et de vêtement. Les médecins juifs qui se trouvent dans les ghettos, ne disposent d'aucun matériel, d'aucune pharmacie pour soigner les malades.

D'ailleurs, et c'est le second point dont la presse n'a pas parlé, mais qui n'en est pas moins rigoureusement exact, la résidence dans les ghettos n'est, dans la plupart des cas, que temporaire. Déjà, plusieurs ont été vidés : les Juifs qui s'y trouvaient ont été emmenés par chemin de fer vers une destination inconnue. On a pu voir, à Kolozsvár, embarquer des Juifs, toujours sans distinction de sexe ni d'âge, dans des wagons à bestiaux, où ils ont été entassés et enfermés, sans pouvoir sortir, même pour les besoins les plus impérieux. L'embarquement s'effectuait vers midi, en vue d'un départ qui devait avoir lieu la nuit suivante. En attendant, les wagons sont restés en plein soleil.

Quelle est la destination de ces convois ?

D'après certains renseignements, il s'agirait d'envoyer les Israélites travailler en Allemagne et en Pologne. Un diplomate neutre m'a affirmé au contraire qu'il possédait les preuves que les Juifs sont dirigés par milliers, vers des établissements spéciaux, situés en Pologne, où ils sont asphyxiés en masse dans des chambres à gaz. Après quoi, les corps sont soumis à un système crématoire perfectionné qui les fait disparaître sans laisser aucun vestige. Ce témoignage a d'autant plus de valeur qu'il émane d'un diplomate connu pour ses sentiments germanophiles.

Naturellement, aucune voix ne s'est élevée, ni

76-012  
 dans la presse, ni en public pour protester contre l'application de la législation (civile), ou même pour tenter de la modifier ou de l'adoucir. Le seul texte de protestation a été dans ce domaine la lettre, non publiée et dont il n'a pas même été fait mention dans la presse, que le Cardinal Serédi a adressé au corps épiscopal pour rendre compte des démarches en grande partie inefficaces, qu'il avait faites auprès du Président du Conseil et tâcher de se disculper, lui et le clergé tout entier aux yeux des fidèles, en priant les prêtres de porter à la connaissance de leurs paroissiens les faits connus dans sa lettre.

En revanche, plusieurs membres du Gouvernement et en premier lieu M. Ladislas ENDRE, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, ont exprimé à diverses reprises leur satisfaction des mesures radicales prises à l'égard des Juifs, et affirmé leur légitime fierté d'avoir réussi, en moins de trois mois, à opérer dans le pays un nettoyage complet des Juifs, alors que partout ailleurs l'application d'un programme analogue avait demandé plusieurs années. Quand on songe qu'il s'agit de plus d'un million de personnes, soit 7% de la population du pays, on peut admettre avec MM. JAROSS, ENDRE et consorts que, dans l'effort de guerre de la Hongrie, le problème juif a bien tenu la première place et que si la solution apportée à ce problème, conformément aux vœux des Allemands n'est pas suffisante pour ramener la victoire dans le camp de l'Allemagne et de ses alliés, ce n'est pas au Gouvernement hongrois qu'on pourra en faire le reproche./.

*Chambers*